



Ainsi, la municipalité de

Saint-Placide

s'engage à :

Offrir un milieu de vie sécuritaire.

- Mettre en place des actions pour accroître le **sentiment de sécurité** des enfants dans les lieux publics.
- Favoriser la mise en place de **lieux protecteurs** ou de processus d'accueil et d'intervention pour des enfants réclamant du secours.

Reconnaître aux enfants le droit d'être entendus.

- Reconnaître les enfants en tant que **citoyens à part entière**.
- Favoriser la mise en place d'**espaces de consultation** accessibles et adaptés aux enfants de tous âges.

Poser des gestes de sensibilisation.

- **Inform**er les citoyens des signes de maltraitance pour les **sensibiliser** à exercer un rôle de vigilance.
- **Publiciser** régulièrement la liste des **ressources** sur le territoire offrant des services aux familles et aux enfants.

Poser des gestes de soutien.

- **Soutenir les initiatives du milieu** contribuant au développement et à l'épanouissement des enfants.
- Valoriser le **vivre-ensemble et l'entraide**, et ce, au moyen d'événements rassembleurs favorisant l'inclusion et la participation sociale.

Signature - Mairie

Signature - Administration

18 / oct. / 2022
Date

Saint-Placide
Lieu